



AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 03-429**

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE lors de la **séance ordinaire** qui se tiendra le **lundi 7 décembre 2020** à 19h00 heures **par vidéoconférence publique**, le conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage portant le numéro 03-429 et ses amendements pour la propriété sise au 83, chemin du Parc-de-la-Pêche portant le numéro de lot 3 390 114 du Cadastre du Québec dont la superficie est de 4 773.5 mètres carrés et situé dans la zone Rv-602

La demande vise à autoriser la construction d'un garage ouvert (carport) qui se retrouverait dans la cour avant à une marge de recul à 0.5m de la ligne de lot avant, plus spécifiquement, la demande porte sur les objets suivants :

1. Construire un garage ouvert (carport) d'une superficie de 44.89 mètres carrés.
2. Autoriser la construction du garage ouvert dans la marge avant
3. Réduire la marge avant du coin le plus rapproché de 10 mètres à 0.5 mètre.

Le tout tel qu'apparaissant sur un plan d'implantation soumis par le requérant en date du 18 août 2020.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de cette séance ou dans un écrit acheminé à l'adresse suivante reception@villelapeche.qc.ca avant le 4 décembre 2020.

Les modalités de connexion à la séance, qui sera diffusée par vidéoconférence, seront disponibles sur le site internet de la municipalité dès le 4 décembre 2020 à 16h00 à l'adresse suivante : <http://www.villelapeche.qc.ca>

DONNÉ à La Pêche, ce 16^e jour du mois de novembre 2020.

Marco Déry
Directeur général et secrétaire trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marco Déry, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 16^e jour du mois de novembre 2020.

Marco Déry
Directeur général et secrétaire trésorier



AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 03-429**

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE lors de la **séance ordinaire** qui se tiendra le **lundi 7 décembre 2020** à 19h00 heures **par vidéoconférence publique**, le conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage portant le numéro 03-429 pour la propriété sise au 15, chemin Hillcrest portant le numéro de lot 3 391 915 du cadastre du Québec dont la superficie est de 3 946,8 mètres carrés et dans la zone Ra-609.

La demande vise à régulariser la dimension du garage et l'abri annexé au garage pour la vente de la propriété et plus spécifiquement, la demande porte sur les objets suivants :

- Autoriser un garage de 7,45 mètres x 8,09 mètres au lieu de 7,31 mètres x 7,9 mètres.
- Autoriser la réduction de la marge latérale avant du coin le plus rapproché de l'abri de 5 mètres à 2,72 mètres.

Le tout tel qu'apparaissant sur un plan de localisation préparé par l'arpenteur Marie-Eve R Tremblay sous sa minute 3328 daté du 2 octobre 2020.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de cette séance ou dans un écrit acheminé à l'adresse suivante reception@villelapeche.qc.ca avant le 4 décembre 2020.

Les modalités de connexion à la séance, qui sera diffusée par vidéoconférence, seront disponibles sur le site internet de la municipalité dès le 4 décembre 2020 à 16h00 à l'adresse suivante : <http://www.villelapeche.qc.ca>

DONNÉ à La Pêche, ce 16^e jour du mois de novembre 2020.

Marco Déry
Directeur général et secrétaire trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marco Déry, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 16^e jour du mois de novembre 2020.

Marco Déry
Directeur général et secrétaire trésorier



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 03-429

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE lors de la **séance ordinaire** qui se tiendra le **lundi 7 décembre 2020** à 19h00 heures **par vidéoconférence publique**, le conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage portant le numéro 03-429 pour la propriété sise au 743, chemin Edelweiss, propriété formée du lot 3 390 746 du cadastre du Québec dont la superficie est de 4 431,4 mètres carrés et dans la zone Rr-706.

La demande vise à régulariser la maison, la terrasse, la remise et la piscine dans une marge latérale avant.

Plus spécifiquement, la demande porte sur les objets suivants :

1. Autoriser la réduction de la marge latérale avant de 17,5 mètres à 14,8 mètres du coin le plus rapproché de la maison;
2. Autoriser la réduction de la marge latérale avant de 17,5 mètres à 13 mètres du coin le plus rapproché de la terrasse;
3. Autoriser la réduction de la marge latérale avant de 17,5 mètres à 9,66 mètres du coin le plus rapproché de la remise;
4. Autoriser la piscine dans une marge latérale avant.

Le tout tel qu'apparaissant sur un plan architecturale préparé par l'arpenteur géomètre Michel Fortin sous sa minute numéro 24321 daté du 23 juillet 2013.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de cette séance ou dans un écrit acheminé à l'adresse suivante reception@villelapeche.qc.ca avant le 4 décembre 2020.

Les modalités de connexion à la séance, qui sera diffusée par vidéoconférence, seront disponibles sur le site internet de la municipalité dès le 4 décembre 2020 à 16h00 à l'adresse suivante : <http://www.villelapeche.qc.ca>

DONNÉ à La Pêche, ce 19^e jour du mois de novembre 2020.

Marco Déry
Directeur général et secrétaire trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marco Déry, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 19^e jour du mois de novembre 2020.

Marco Déry
Directeur général et secrétaire trésorier



AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 03-429**

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE lors de la **séance ordinaire** qui se tiendra le **lundi 7 décembre 2020** à 19h00 heures **par vidéoconférence publique**, le conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage portant le numéro 03-429 pour la propriété sise au 15, chemin Spruce, propriété formée du lot 3 391 032 du cadastre du Québec dont la superficie est de 2 376,6 mètres carrés et dans la zone Ra-707.

La demande vise à autoriser un bâtiment principal projeté dans une marge avant. Plus spécifiquement, la demande porte sur les objets suivants :

- Autoriser la réduction de la marge avant de 10,0 mètres à 5,59 mètres du coin le plus rapproché de la maison;

Le tout tel qu'apparaissant sur un plan architecturale préparé par l'arpenteur géomètre Richard Fortin sous sa minute numéro 11017 daté du 22 juin 2020.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de cette séance ou dans un écrit acheminé à l'adresse suivante reception@villelapeche.qc.ca avant le 4 décembre 2020.

Les modalités de connexion à la séance, qui sera diffusée par vidéoconférence, seront disponibles sur le site internet de la municipalité dès le 4 décembre 2020 à 16h00 à l'adresse suivante : <http://www.villelapeche.qc.ca>

DONNÉ à La Pêche, ce 19^e jour du mois de novembre 2020.

Marco Déry
Directeur général et secrétaire trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marco Déry, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 19^e jour du mois de novembre 2020.

Marco Déry
Directeur général et secrétaire trésorier



AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 03-429**

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE lors de la **séance ordinaire** qui se tiendra le **lundi 7 décembre 2020** à 19h00 heures **par vidéoconférence publique**, le conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage portant le numéro 03-429 pour la propriété sise au 20, chemin de la Vallée-de-Wakefield, propriété formée du lot 3 391 787 du cadastre du Québec dont la superficie est de 1 892,2 mètres carrés et situé dans la zone CRT-603.

La demande vise à régulariser les espaces de stationnement à l'arrière du commerce et la galerie avant.

Plus spécifiquement, la demande porte sur les objets suivants:

1. Autoriser la réduction de la bande de protection riveraine de 15 mètres à 5 mètres afin d'accueillir 14 espaces de stationnement;
2. Autoriser la réduction de la bande de protection riveraine de 15 mètres à 5 mètres afin d'accueillir un agrandissement à l'arrière gauche;
3. Autoriser la réduction de la marge avant de 10 mètres à 3 mètres pour une terrasse.

Le tout tel qu'apparaissant sur un plan architecturale préparé par l'architecte Matthew Drury sous le numéro de projet 201817 daté du 9 novembre 2020

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de cette séance ou dans un écrit acheminé à l'adresse suivante reception@villelapeche.qc.ca avant le 4 décembre 2020.

Les modalités de connexion à la séance, qui sera diffusée par vidéoconférence, seront disponibles sur le site internet de la municipalité dès le 4 décembre 2020 à 16h00 à l'adresse suivante : <http://www.villelapeche.qc.ca>

DONNÉ à La Pêche, ce 19^e jour du mois de novembre 2020.

Marco Déry
Directeur général et secrétaire trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marco Déry, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 19^e jour du mois de novembre 2020.

Marco Déry
Directeur général et secrétaire trésorier